

## De Bien Belles Idées choisit ADP pour gérer la paie des intermittents du spectacle

**De Bien Belles Idées, société de production de programmes audiovisuels, choisit l'offre de service Phonéa-paie d'ADP pour gérer la paie de ses salariés, intermittents du spectacle. La PME bénéficie ainsi d'une expertise unique lui garantissant non seulement le traitement mensuel des bulletins de paie, la gestion des démarches administratives mais aussi l'accès à une veille législative sur mesure.**

De Bien Belles Idées est une SARL basée en région parisienne spécialisée dans la production et le développement de programmes de divertissement et magazines TV, mais également la conception et la gestion de site Internet. Cette PME emploie une trentaine de salariés qui ont un statut très particulier dans la législation française : intermittents du spectacle.

Pour la gestion de la paie de ses collaborateurs, la société a fait tout d'abord appel à un expert comptable. Cependant, la croissance de l'entreprise ainsi que l'évolution et la complexité rapide des législations concernant les intermittents ont incité la direction générale à rechercher un prestataire capable de maîtriser parfaitement ce statut.

*"Avec 30 intermittents récurrents, aux contrats différents, aux horaires variables, il m'était impossible d'intégrer la complexité de la réglementation sociale propre à ce statut. Je souhaitais bénéficier non pas uniquement d'un service pour réaliser la paie, mais aussi d'un accompagnement pour décrypter les différents documents administratifs, me conseiller sur les démarches à suivre, m'accompagner consciencieusement au quotidien",* explique Patrick Sarréa, Directeur Associé.

En septembre 2008, De Bien Belles Idées a donc adopté Phonéa-paie, l'offre de service par téléphone spécifiquement dédiée aux PME de moins de 50 salariés d'ADP. Celle-ci permet de traiter la paie, les déclarations sociales, de bénéficier d'indicateurs pour piloter la gestion du personnel, ainsi que d'un service de veille légale et sociale.

*"Depuis le début de la collaboration avec ADP, je suis rassuré. L'équipe d'experts a mis à ma disposition un service d'assistance téléphonique performant pour répondre à l'ensemble de mes questions d'ordre légal et social. Ils sont disponibles, attentifs à mes besoins et très réactifs, ce qui me donne la possibilité de me consacrer entièrement au développement de mon entreprise"* conclut Patrick Sarrea.

### **A propos d'ADP**

ADP est le spécialiste des services pour la gestion de la Paie et des Ressources Humaines.

ADP prend en charge tout ou partie des tâches du département des ressources humaines des entreprises. Ses offres de services couvrent les domaines de la gestion de la paie et du personnel, de la gestion des temps, de la formation professionnelle, de la gestion des compétences, du reporting sociale et du décisionnel RH.

Fort de plus de 35 ans d'expertise métier en France, ADP accompagne les entreprises au quotidien dans l'application des bonnes pratiques RH : de l'exploitation à l'assistance fonctionnelle en passant par le suivi légal. ADP propose des prestations d'audit, de conseil, de formation et de conduite du changement, garantissant à ses clients le succès de leurs projets. ADP s'adresse à des entreprises de toutes tailles et de tous secteurs d'activité, quelle que soit leur implantation, locale, nationale ou internationale. En France, le groupe compte 2 000 personnes réparties dans 12 pôles géographiques pour servir 9 100 clients représentant 2,5 millions de salariés. Pour plus d'informations : [www.fr.adp.com](http://www.fr.adp.com)

### **A propos de De Bien Belles Idées**

De Bien Belles Idées est une société créée en avril 2008. Elle se concentre sur la conception et la production de contenus « multi-supports ». La société emploie plus de 30 personnes, rédacteurs, journalistes, animatrices, modèles, cadresurs, JRI, graphistes, développeurs Web, monteurs, relation presse, techniciens. Les associés ont, en moyenne 10 ans d'expériences dans les métiers de l'Audiovisuelle, de la Communication et des Nouveaux Médias. Parmi ses clients on compte : FranceTélévisions, Filmotv, STP, YELLOW MEDIAS ou encore ORANGE.

Pour plus d'informations : [www.dbbi.fr](http://www.dbbi.fr)

**Contacts presse :**  
**Service de presse ADP**

Mélanie JAPAUD

Tél. : 01 57 32 86 36

[melanie.japaud@consultants.publicis.fr](mailto:melanie.japaud@consultants.publicis.fr)

**ADP**

Laurence Rousselot

Tél : 01 55 63 59 59

[laurence.rousselot@fr.adp.com](mailto:laurence.rousselot@fr.adp.com)

